Alcohol and Gaming Commission of Ontario

Commission des alcools et des jeux de l'Ontario

90 Sheppard Avenue East Suite 200 Toronto ON M2N 0A4 90, avenue Sheppard Est Bureau 200 Toronto (Ontario) M2N 0A4



Tel./Tél.: 416 326-8700 or/ou 1 800 522-2876 toll-free in Ontario/sans frais en Ontario

## Rapport des juges principaux

Nom de l'hippodrome	Kawartha			Fraserville		
Date	Samedi 28	Samedi 28 septembre 2019			19 h 00	
Conditions Courses 1 à 10 : Nuageux (Temp : 14 °C) météorologiques						
État de la piste Courses 1 à 10 : Rapide (Variante 0 s)						
Nombre de courses	10	Courses de qualification	4	Inscription totales	ns 79/87	
Pari mutuel	\$38,770					
Contact   Vétérinai re	Réunion de paddock	Réunion d <sup>3</sup> entretien de piste	Visite de I <sup>*</sup> enqu	êteur	Rapport du juge principal sortant	

Juge principal	Juge associé	Juge associé
Weber, Michael	Webb, Pat	

## Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

## Bureau:

- Dre Pam Chesterfield, la Directrice des services vétérinaires, est présente ce soir.
- Terry Heffernan est désormais admissible pour courir dans les courses de soir (Règle 25.02.02(i) de la CAJO). (SB 50957)
- C'est la dernière soirée de courses sur l'hippodrome Kawartha Downs pour cette année.

## Courses:

- John MacMillan a été autorisé à se retirer d'une course.
- 1. Le conducteur du #2, "DONTBURSTMYBUBBLE", (Ryan Guy), a été averti au sujet de sa stimulation, pour avoir effectué une action de poignet au-delà de ce qui était acceptable. Rien à signaler.
- 2. Examen du bris par le #3, "DRAMA LLAMA", (Mark Etsell), avant le poteau de ¼ de mille. En bris d'allure, le #3 a causé une interférence au #6, "DEUCE HELIE", et au #7, "THE SPORTSMAN". Aucun placement n'est requis comme le #3 est arrivé en 7<sup>e</sup> position (la dernière) et il se qualifie pour les bris (l'entraîneur en a été averti). Rien à

signaler.

- Le conducteur du #5, "RUSTYS FLYING", (Reg Gassien), a été averti au sujet de sa stimulation, pour avoir effectué une action de poignet au-delà de ce qui était acceptable. Rien à signaler.
- 4. Rien à signaler.
- 5. Rien à signaler.
- 6. Rien à signaler.
- 7. Examen du bris par le #2, "PRIVILEGE", (Reg Gassien), avant le départ. Le #2 était beaucoup à l'intérieur du poteau de remboursements, lorsque le juge au départ avait relâché le peloton. Il a reçu un bon départ. Le #2 se qualifie pour les bris (l'entraîneur en a été averti). Rien à signaler.
- 8. Rien à signaler.
- 9. Le conducteur du #2, "ROCKABILLY CHARM", (Nick Boyd), a été averti au sujet de sa stimulation, pour avoir effectué une action de poignet au-delà de ce qui était acceptable. Nous avons discuté avec le conducteur du #1, "VANILLA MALTER", (Clarke Steacy), arrivé en 1<sup>ère</sup> position, qui était allé à l'intérieur du #3, "SWEET ANA HANOVER", (Jean Renaud), au début du dernier droit. Nous avons accepté l'explication de Mr. Renaud. Rien à signaler.
- 10. Examen du bris par le #5, "IM SO GIDDY", (Tim Jacobson), après le poteau de ½ mille. En bris d'allure, le #5 a causé une interférence au #8, "HAZUSEENMYBUCKET", (Matt Harvey). Aucun placement n'est requis comme le #5 est arrivé en 9<sup>e</sup> position (la dernière). Rien à signaler.

**Réclamations:** Aucune